



AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES

Assistance technique à MCA-Morocco dans la conception et l'élaboration de la stratégie foncière nationale et de son plan d'action ainsi que dans la mise en œuvre de ses actions prioritaires

REF : DP/IDIQ/MCA-M/LG-03/CIF-Compact03

Le gouvernement du Royaume du Maroc a conclu, le 30 novembre 2015, un deuxième programme de coopération (Compact II) avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC) et ce, dans l'objectif de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

Le budget alloué par MCC au Compact II, entré en vigueur le 30 juin 2017, s'élève à 450 millions de dollars, auquel s'ajoute une contribution du gouvernement marocain d'une valeur équivalente au minimum à 15% de l'apport américain. Le montant global financera, sur une période de cinq ans, deux projets, à savoir « Education et formation pour l'employabilité » et « Productivité du foncier », dont la mise en œuvre a été confiée à l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco).

Par cet avis spécifique de passation des marchés, l'Agence MCA-Morocco sollicite des propositions en vue de se procurer les services **d'un cabinet de consultants apportant une assistance technique à MCA-Morocco dans la conception et l'élaboration de la stratégie foncière nationale et de son plan d'action ainsi que dans la mise en œuvre de ses actions prioritaires**, qui s'inscrit dans le cadre de l'activité « Gouvernance du foncier » relevant du projet « Productivité du foncier ».

La description détaillée des services à fournir est prévue dans les termes de référence de la Demande de Propositions (« DP »), qui présentent la nature ainsi que les services à fournir. La DP est ouverte à toutes les entités ou personnes éligibles (« Consultants ») qui souhaitent soumissionner.

L'Agence MCA-Morocco attribuera des contrats IDIQ (Indefinite delivery, indefinite quantities) d'une durée allant de la date de signature des contrats jusqu'à la fin du Compact II de MCA-Morocco, soit le 30 Juin 2022. L'Agence MCA-Morocco pourrait attribuer des contrats IDIQ jusqu'à 4 Consultants maximum. Les Consultants attributaires de contrats IDIQ conformément à la DP devront, à la réception d'une Demande de Propositions d'Ordre de Services (DPOS), soumettre des propositions techniques et financières pour les Ordres de Services. Les Ordres de Services seront attribués sur une base concurrentielle selon une des méthodes des Directives relatives à la passation des marchés du Programme de MCC, retenue à la discrétion de MCA-Morocco et selon la nature de la mission.

Les attributaires du contrat IDIQ seront choisis conformément à la **Sélection basée sur la qualité (« Quality Based Selection (QBS) »)**. Cette procédure d'évaluation est exposée dans la DP conformément aux « Directives du Programme de MCC en matière de passation des marchés » disponibles sur le site Internet de MCC : www.mcc.gov.

Les Consultants désirant recevoir la DP pour soumettre une proposition, doivent exprimer leur intérêt par courriel, en indiquant leurs coordonnées complètes à : procurement@mcamorocco.ma.

Une réunion d'information préalable à la soumission des propositions se tiendra le **mercredi 20 juin 2018 à 10h00** (heure de Rabat) dans les locaux de l'Agence MCA-Morocco située à l'adresse ci-dessous. Quoique non obligatoire, la participation à cette réunion est vivement recommandée aux Consultants ou à leurs représentants.

La date limite de dépôt des propositions est strictement le **mardi 10 juillet 2018 à 10h00**, heure locale de Rabat, à l'adresse ci-dessous :

Agence MCA-Morocco

Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI des œuvres sociales de l'Éducation-Formation
Avenue Allal EL FASSI- Madinat AL IRFANE, Hay Riad, Rez-de-chaussée,
Bureau de l'Agent de passation des marchés,
Rabat – Maroc